

## ZARIFI GESTION ACTIONS

### PROSPECTUS SIMPLIFIE

#### PARTIE A STATUTAIRE

##### PRESENTATION SUCCINCTE

<b>Code ISIN</b>	FR0007041439
<b>Dénomination</b>	ZARIFI GESTION ACTIONS
<b>Forme juridique</b>	Fonds Commun de Placement de droit français
<b>Société de gestion</b>	Zarifi Gestion
<b>Gestionnaire administratif et comptable</b>	Oddo Asset Management
<b>Durée d'existence prévue</b>	99 ans
<b>Dépositaire</b>	Oddo & Cie
<b>Commissaire aux comptes</b>	Deloitte Touche Tohmatsu
<b>Commercialisateur</b>	Zarifi Entreprise d'Investissement

##### INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

<b>Classification</b>	OPCVM « Actions des pays de la Communauté Européenne »
<b>Objectif de gestion</b>	Le fonds est géré de façon totalement discrétionnaire. L'objectif de gestion consiste à afficher des performances supérieures à celles de son indice de référence composé pour 2/3 du CAC 40 et pour 1/3 du Dow Jones Stoxx 50 sur la durée de placement recommandée de 5 ans.
<b>Indicateur de référence</b>	<p>2/3 CAC 40 + 1/3 DOW JONES STOXX 50</p> <p>La performance du fonds pourra s'éloigner sensiblement de celle de l'indicateur de référence en raison du caractère discrétionnaire de sa gestion.</p> <p><u>Rappel de la signification des indices</u></p> <p>CAC 40 : indice reprenant les 40 valeurs les plus représentatives de la Place de Paris, parmi les plus importantes capitalisations boursières. Il est calculé hors dividendes réinvestis.</p> <p>DOW JONES STOXX 50 : indice représentant les 50 valeurs européennes (y compris suisses) les plus représentatives, parmi les plus importantes capitalisations boursières. Il est calculé hors dividendes réinvestis.</p>
<b>Stratégie d'investissement</b>	L'objectif est de rechercher la performance par la constitution d'un portefeuille centré sur les secteurs et les valeurs les plus aptes à bénéficier de la croissance européenne

Les stratégies mises en oeuvre pour l'allocation d'actifs, la sélection des secteurs et des titres retenus dans la construction du portefeuille et pour la gestion de l'OPCVM résultent essentiellement d'une approche combinant « top down » et « bottom up ».

« Top down » : en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt), les gérants descendent jusqu'aux valeurs en ayant au préalable étudié le potentiel de chaque secteur d'activité.

« Bottom up » : approche ascendante qui se focalise avant tout sur les qualités intrinsèques d'une valeur. Par la suite, une analyse des perspectives du secteur dans lequel elle exerce ainsi que des fondamentaux économiques dans lesquels elle opère, est réalisée.

Il est à noter que l'allocation faite en OPCVM résultant principalement d'une approche « top down » répond à un besoin spécifique d'investissement sur un secteur d'activité spécifique.

La combinaison de ces deux approches aboutit à la construction du portefeuille. Celle-ci s'appuie sur les différentes sources d'information que sont les analyses économiques, l'analyse financière, l'analyse technique et la réflexion des gérants. L'origine de la performance peut tout aussi bien provenir de l'allocation d'actifs, de l'allocation sectorielle, de la sélection de valeurs et de l'exposition en devise. Dans une moindre mesure la gestion des liquidités peut aussi contribuer à cette valeur ajoutée.

Afin de tirer profit des évolutions de marché, l'OPCVM n'exclura ni l'approche growth (valeurs de croissance) ni l'approche value (valeurs décotées), qui peuvent se voir plus ou moins représentés en fonction des opportunités.

Dans le cadre de la gestion du portefeuille, le fonds sera exposé au minimum à 60% aux actions européennes qui constituent l'univers d'investissement privilégié. Le fonds pourra cependant s'exposer jusqu'à 40% sur les marchés actions de la zone Amérique et de la zone Asiatique (les pays émergents ne représenteront pas plus de 10%).

La sélection des titres s'effectue sans à priori sur les secteurs d'activité ni sur la taille des sociétés même si les grandes capitalisations demeurent majoritaires dans le portefeuille (le recours aux petites capitalisations reste accessoire).

L'exposition maximale au risque actions sera de 100 % mais pourra être portée ponctuellement jusqu'à 200% avec l'utilisation des produits dérivés.

Dans le cadre d'une anticipation défavorable sur les marchés actions, l'actif de l'OPCVM pourra également être composé de titres obligataires et monétaires. La part obligataire du fonds pourra être investi pour moitié en titres du secteur privé. Les titres présenteront un niveau de qualité minimum de BBB (notation Standard & Poor's ou équivalent).

L'exposition maximale aux produits de taux sera de 40 % au maximum.

En alternative aux titres vifs, le fonds pourra utiliser des OPCVM de droit français ou européens coordonnés et/ou français non coordonnés. Il pourra s'agir d'OPCVM de toutes classifications, gérés par la société de gestion ou pas, dans une limite de 10%.

Les OPCVM externes feront l'objet d'un examen attentif de leur processus de gestion, de leurs performances, de leur risque et de tout autre critère qualitatif et quantitatif permettant d'apprécier la qualité de gestion à court, moyen et long terme.

L'OPCVM intervient sur les marchés réglementés et/ou organisés d'instruments afin de piloter l'exposition du fonds aux risques actions et taux, de rechercher ponctuellement une surexposition jusqu'à 200% et de se couvrir contre le risque de change. Ceux-ci doivent permettre de servir la stratégie de gestion poursuivie tout en améliorant la performance.

Les opérations sur les marchés dérivés seront effectuées dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

Afin de gérer sa trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des dépôts dans la limite de 10% de l'actif.

## **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du FCP peut ainsi être sensiblement inférieure ou supérieure à celles des indices de références.

### Risque actions

L'investisseur est exposé au risque actions car l'OPCVM pourra être investi à 100 % en actions. En effet, la valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la baisse. L'utilisation des produits dérivés pourra augmenter l'exposition au risque action jusqu'à 200%. Ainsi en cas de baisse des marchés, la valeur liquidative du fonds pourra baisser plus vite et de façon plus importante.

### Risque de change

Le risque de change existe du fait que l'OPCVM pourra être investi dans des titres ou OPCVM libellés dans une devise autre que l'euro. Ainsi, en cas de baisse du taux de change de la devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

### Risque de taux

L'OPCVM peut être exposé au risque de taux, c'est-à-dire à la baisse du cours des obligations en cas de hausse des taux d'intérêt. Ceci pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative du fonds. L'OPCVM pourra être investi à 40 % en produit de taux.

### Risque de perte en capital

L'OPCVM n'intègre aucune garantie en capital. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

A titre accessoire, l'OPCVM pourra être exposé à un risque de crédit et de contrepartie, à un risque de liquidité.

Le détail des risques mentionnés dans cette rubrique se trouve dans la note détaillée.

## **Souscripteurs concernés**

L'OPCVM est ouvert à tous souscripteurs.

### Profil de l'investisseur type

Le FCP Zarifi Gestion Actions s'adresse aux investisseurs qui ont un objectif de valorisation dynamique de leur capital à long terme, qui peuvent accepter un risque en capital et qui désirent investir dans un véhicule composé principalement d'actions européennes.

Le FCP est éligible au Plan d'Épargne En Actions. Il sera investi au minimum à 75% de son actif en actions de pays de la Communauté Européenne. Il pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

### Proportion d'investissement dans l'OPCVM

Tout investissement en actions peut être soumis à des fluctuations importantes. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le FCP doit dépendre de la situation personnelle de l'investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels jusqu'aux 5 prochaines années et du niveau de risque accepté. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de l'OPCVM.

### La durée de placement recommandée

5 ans minimum.

## INFORMATIONS SUR LES FRAIS, LES COMMISSIONS ET LA FISCALITE

### Frais et commissions

#### Commissions de souscription et de rachat

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, etc.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	4% maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Néant

#### Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais de fonctionnement recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

\* des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent les la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

\* des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

\* une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC	Actif net	2 % Taux maximum
Commission de sur performance	Actif net	néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement selon la répartition suivante : Société de gestion : 100 %	Prélèvement sur chaque transaction	0,598 % TTC du montant de la transaction

### Régime fiscal

Avertissement : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Zarifi Gestion Actions est éligible au PEA.

## INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

### Modalités de souscription et de rachat

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées avant 11 heures le vendredi auprès de Zarifi Entreprise d'Investissement 10 rue du Coq 13001 Marseille. Elles sont effectuées à valeur liquidative inconnue avec règlement le mardi suivant.

<b>Date de clôture</b>	Dernier jour de la bourse de Paris du mois de décembre. Premier exercice social clos le 29 décembre 2000.
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation.
<b>Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative</b>	L'OPCVM valorise chaque vendredi excepté les jours fériés légaux. Le calendrier de référence est celui de la bourse de Paris.
<b>Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative</b>	Zarifi Gestion 10 rue du Coq 13001 Marseille Téléphone : 04 91 62 17 93
<b>Devise de libellé des parts ou actions</b>	Euro.
<b>Date de création</b>	Cet OPCVM a été agréé par la Commission des opérations de bourse le 7 janvier 2000.

### **INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

Le prospectus complet de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès Zarifi Gestion 10, rue du Coq 13001 Marseille, France.

Date de publication du prospectus : 31/12/2009

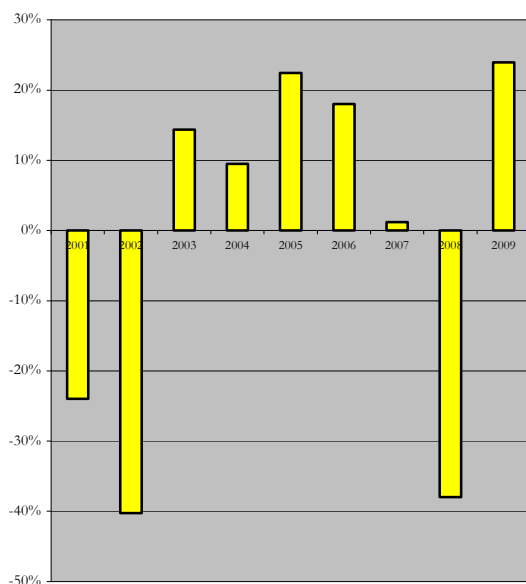
Le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) contient des informations complémentaires sur la liste de documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.

## PARTIE B STATISTIQUES

### PERFORMANCES EN EURO DE L'OPCVM AU 31 DECEMBRE 2009

**Performances annuelles**



Performances annualisées	1 an	3 ans	5 ans
Zarifi Gestion Actions	+23,94%	-22,20%	+12,44%
Indicateur de référence *	+23,17%	-29,39%	-0,40%

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.

#### AVERTISSEMENT ET COMMENTAIRES EVENTUELS

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Elles ne sont pas constantes dans le temps.

\* L'indicateur de référence se compose pour 2/3 de CAC 40 et 1/3 de DOW JONES STOXX 50.

### PRESENTATION DES FRAIS DU DERNIER EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

Frais de fonctionnement et de gestion	2,00 %
Coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement	0,02%
Rétrocessions	-0,01%
Commission de surperformance	0,00%
Commissions de mouvement	0,11%
Frais de transactions	0,06%
<b>Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos</b>	<b>2,18 %</b>

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que ces autres frais sont susceptibles de varier fortement d'une année à l'autre et que les chiffres présentés ici sont ceux constatés au cours de l'exercice précédent.

### INFORMATIONS SUR LES TRANSACTIONS DU DERNIER EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

Taux de rotation du portefeuille	18,89%
Transaction actions	54,73%
Transaction taux	0%